

**CABINET CERMOLACCE-GUEDON**  
**Maître Pascal CERMOLACCE**  
**Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE**  
**47 Rue de la Paix Marcel Paul - 13006 MARSEILLE**  
**Téléphone : 04.91.81.61.46**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION  
EN UN SEUL LOT**

**A AUBAGNE (13400) - 40 Impasse Marie-Antoinette,**



**1/ UNE PETITE CONSTRUCTION à usage d'habitation élevée d'un étage,  
garage, avec terrain attenant, lieudit « Impasse Marie Antoinette »  
pour 3 a 65 ca**

**2/ UNE PARCELLE DE TERRE contigüe à la précédente, pour 1 a 00 ca**

**SUR UNE MISE A PRIX DE DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE EUROS**

**VISITE LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 DE 14 H 30 A 15 H 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 11 DECEMBRE 2024 à 9 h 30**

à l'audience de la Chambre des Criées et des Saisies Immobilières  
du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, au Palais de Justice, Salle n° 8,  
rez-de-chaussée, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

## DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

### D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés à AUBAGNE (13400), 40 Impasse Marie-Antoinette,

1/ D'une petite construction à usage d'habitation élevée d'un étage, garage, avec terrain attenant, cadastrée section BS n°489, lieudit « Impasse Marie Antoinette » pour 3 a 65 ca,

2/ D'une parcelle de terre contigüe à la précédente, cadastrée section BS n°488 pour 1 a 00 ca.

### D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice Associé à Marseille a établi le 13 mai 2024 le procès-verbal de description du bien annexé au cahier des conditions de vente auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements et aux termes duquel il apparaît que la **parcelle cadastrée section BS n° 489** consiste en une maison à usage d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée avec terrain attenant.

Ladite maison à usage d'habitation mitoyenne sur un côté, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée dont les deux niveaux ne communiquent pas entre eux et chaque niveau dispose d'une entrée individuelle.

Le rez-de-chaussée se compose :

D'une entrée, d'une cuisine, d'un séjour, d'un salon, d'une chambre, et d'une salle-de-bains avec WC.

Le premier étage se compose :

D'une entrée, d'une cuisine, d'un séjour, d'un dégagement distribuant un WC et une salle-de-bains et d'une chambre.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY stipule une surface habitable totale de **119,57 m<sup>2</sup>**.

Les lieux sont inoccupés.

Aux dires des colicitants la maison est raccordée au tout à l'égout.

Sur la parcelle cadastrée **section BS n° 488** se trouve une construction avec toit terrasse, composée de trois box garages fermés chacun par un rideau métallique motorisés, utilisés pour deux d'entre eux en espace de stockage.

Le sol, les murs et le plafond de ces trois garages sont à l'état brut.

Chacun d'entre eux est équipé d'un point lumineux et d'un interrupteur.

Dans l'un d'entre eux se trouve un tableau électrique comprenant des interrupteurs et un disjoncteur.

Et à droite de cette construction, une petite bande de terre envahie par les mauvaises herbes, clôturée par des murs et une petite clôture grillagée.

**La présente vente est poursuivie A LA**

## REQUETE DE :

**Monsieur Ahmed MEDJEBEUR**, né le 27 avril 1941 à MADIOUNA (Algérie), de nationalité Française, veuf de Madame Kheira MESKINE et non remarié, demeurant 40, Impasse Marie-Antoinette, 13400 AUBAGNE,

**Madame Fatiha MEDJEBEUR**, née le 26 décembre 1969 à AUBAGNE, de nationalité Française, demeurant Résidence les Bastides, 10, Allée de la Scierie 13400, AUBAGNE,

**Madame Noria MEDJEBEUR**, née le 24 décembre 1971 à AUBAGNE, de nationalité Française, demeurant 150 chemin de la Sabatière, 13400 AUBAGNE,

**Madame Habada MEDJEBEUR**, née le 17 novembre 1981 à AUBAGNE, divorcée de Monsieur ESSAT, de nationalité Française, demeurant 303 Route de l'Aérodrome, 84140 AVIGNON.

Ayant pour Avocat Maître **Pascal CERMOLACCE** pour Avocat.

**Agissant en vertu** d'un jugement rendu le 25 octobre 2022 (RG 15/06696) par le Tribunal judiciaire de MARSEILLE signifié le 29/07/2022 et actuellement définitif suivant certificat de non appel délivré par le Greffe de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE le 03/10/2022.

## EN PRESENCE DE :

Monsieur **Kader MEDJEBEUR** né le 24 mars 1967 à AUBAGNE, de nationalité Française, demeurant Cité les Passons, Bâtiment 12, 13400 AUBAGNE.

Madame **Shaharazad MEDJEBEUR divorcée CHEBOUB** née le 11 septembre 1974 à AUBAGNE, de nationalité Française, demeurant Cité les Passons, Bâtiment 12, 13400 AUBAGNE. Ayant tous deux pour Avocat Maître **Charlotte DE VILLAINES** dans la procédure de licitation partage.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre du Bâtonnier de l'ordre des Avocats de MARSEILLE.

## RENSEIGNEMENTS :

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

Au Cabinet de Maître **Pascal CERMOLACCE**, Avocat au Barreau de Marseille, 47 Rue de la Paix Marcel Paul, 13006 MARSEILLE – Téléphone : 04.91.81.61.46 **les Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi exclusivement de 14 h 00 à 16 h 00**  
Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le 15 Octobre 2024

**Me Pascal CERMOLACCE**  
**Avocat**